



CONSEIL INDEPENDANT
EN ENVIRONNEMENT



FAUCONNIER

MAISON FONDÉE EN 1829

Hesdin-La-Forêt (62140)

Demande d'autorisation environnementale

PIECE N°8
Mémoire résumé non technique
de l'étude d'impact

GES n°23263

Septembre 2025

AGENCE OUEST

5, rue des Basses Forges
35530 NOYAL-SUR-VILAINE
Tél. 02 99 04 10 20
Fax 02 99 04 10 25
e-mail : ges-sa@ges-sa.fr

AGENCE NORD-EST

80 rue Pierre-Gilles de Gennes
02000 BARENTON BUGNY
Tél. 03 23 23 32 68
Fax 09 72 19 35 51
e-mail : ges-laon@ges-sa.fr

AGENCE EST

870 avenue Denis Papin
54715 LUDRES
Tél. 03 83 26 02 63
Fax 03 26 29 75 76
e-mail : ges-est@ges-sa.fr

AGENCE SUD-EST-CENTRE

139 impasse de la Chapelle - 42155
ST-JEAN ST-AURICE/LOIRE
Tél. 04 77 63 30 30
Fax 04 77 63 39 80
e-mail : ges-se@ges-sa.fr

AGENCE SUD-OUEST

Forge
79410 ECHIRÉ
Tél. 05 49 79 20 20
Fax 09 72 11 13 90
e-mail : ges-so@ges-sa.fr

SOMMAIRE

1. CONTEXTE ET OBJET DE LA DEMANDE.....	3
2. PRESENTATION DU DEMANDEUR.....	4
2.1. PRESENTATION DE FAUCONNIER	4
2.2. LOCALISATION DU SITE	4
2.3. CONFIGURATION DU SITE ET ACTIVITES.....	6
3. MEMOIRE RESUME DE L'ETUDE D'IMPACT	7
3.1. IMPACT SUR LE PAYSAGE ET LA BIOVERSITE.....	7
3.2. IMPACT SUR LE SOL, LE SOUS-SOL ET LES TERRES	7
3.3. IMPACT SUR L'EAU	7
3.4. IMPACT SUR L'AIR ET LE CLIMAT	8
3.5. IMPACT SUR LE BRUIT ET LES VIBRATIONS.....	8
3.6. IMPACT SUR LA GESTION DES DECHETS.....	8
3.7. IMPACT LUMINEUX	8
3.8. IMPACT SUR LA CIRCULATION	8
3.9. COMPATIBILITE DU PROJET AVEC LES PLANS ET PROGRAMMES.....	9
4. MESURES DESTINEES A EVITER, REDUIRE OU COMPENSER LES IMPACTS.....	9

1. CONTEXTE ET OBJET DE LA DEMANDE

La société FAUCONNIER est spécialisée dans la fabrication, le conditionnement, le stockage et le négoce d'alcools de bouche. Le site est localisé à Hesdin-La-Forêt, nouvelle commune regroupant Marconne, Hesdin, Huby-Saint-Leu et Sainte-Austreberthe.

L'activité du site a été autorisée depuis la création de la société FAUCONNIER par :

- l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter du 30 mars 2010,
- les arrêtés préfectoraux complémentaires (APC) des 5 juillet 2013, 20 février 2015 et 17 mars 2017, et 6 mars 2025.

Les principales activités classées pour le site sont :

- stockage d'alcool de bouche à autorisation sous la rubrique 4755-2,
- la production à partir de matières premières végétales (rubrique 2220) sous le régime de l'enregistrement,
- le stockage de matières combustibles également à enregistrement sous la rubrique 1510.

Suite au porter à connaissance déposé en 2024, les modifications du site sont présentées ci-après :

- Extension des bâtiments H1, H2 et H3,
- Destruction des entrepôts COMPAX 1, 2 et 3,
- Construction de l'entrepôt C1 dédié au stockage de produits finis (en cours de construction),
- Construction de l'entrepôt C2 pour le stockage de matières sèches (en cours),
- Construction du C3 comprenant un local de charge et une échantillothèque à l'étage (en cours),
- Extension de trois nouveaux quais de chargement à l'entrepôt C4,
- Construction de l'entrepôt de phase III pour le stockage d'alcool en cuves (futur),
- Modification des réseaux de collecte des eaux pluviales et extension du bassin de régulation/confinement.

Le projet faisant l'objet de cette demande d'autorisation vise à augmenter la capacité de stockage d'alcool de bouche à une quantité supérieure à 5000 tonnes. Cette évolution soumet l'établissement à autorisation SEVESO Seuil Bas au titre de la rubrique n°4755-1.

Le présent dossier constitue la demande d'autorisation environnementale sollicitée par FAUCONNIER au titre du Code de l'Environnement et de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Il comprend :

- Note de présentation non technique ;
- Description des activités et du projet ;
- Mémoire résumé non technique de l'étude d'impact, Etude d'impact – partie 1 – Impact sur l'environnement et partie 2 - Evaluation des risques sanitaires (avec annexes) ;
- Mémoire résumé non technique de l'étude de dangers et l'étude des dangers (avec annexes) ;
- Plans.

L'étude a été réalisée et rédigée par la personne morale GES¹, bureau d'études indépendant, représentée par son Gérant Christian BUSON, à partir des informations fournies par la société et ses prestataires.

¹ GES – Z.I des Basses Forges - 35530 NOYAL SUR VILAINE - Tél. 02.99.04.10.20 - Fax 02.99.04.10.25 - Email : GES-SA@ges-sa.fr

2. PRESENTATION DU DEMANDEUR

2.1. PRESENTATION DE FAUCONNIER

L'entreprise Fauconnier, fondée en 1829 à Hesdin dans le Nord-Pas-de-Calais par la famille Ryssen-Fauconnier, a débuté par une distillerie et un entrepôt de vins et spiritueux.

Actuellement, l'établissement d'Hesdin-la-Forêt fabrique et conditionne les marques propres de FAUCONNIER et les marques de partenaires de la grande distribution.

Idéalement située à moins d'une centaine de kilomètres du port de Calais, FAUCONNIER est résolument tournée vers l'exportation et bénéficie d'une renommée internationale. Reconnue pour la qualité et la compétitivité de ses produits, FAUCONNIER se distingue par sa réactivité, sa flexibilité et sa capacité d'innovation.

L'entreprise est désormais intégrée au groupe LA MARTINIQUAISE, qui a été fondé en 1934 et qui regroupe 38 filiales et sites de production. Il est aujourd'hui le 10^{ème} groupe de vins et spiritueux mondial, présent dans plus de 110 pays avec 4 marques phares : les Scotch et Whiskies LABEL 5 et SIR EDWARD'S, la Vodka POLIAKOV et le Rhum NEGRITA.

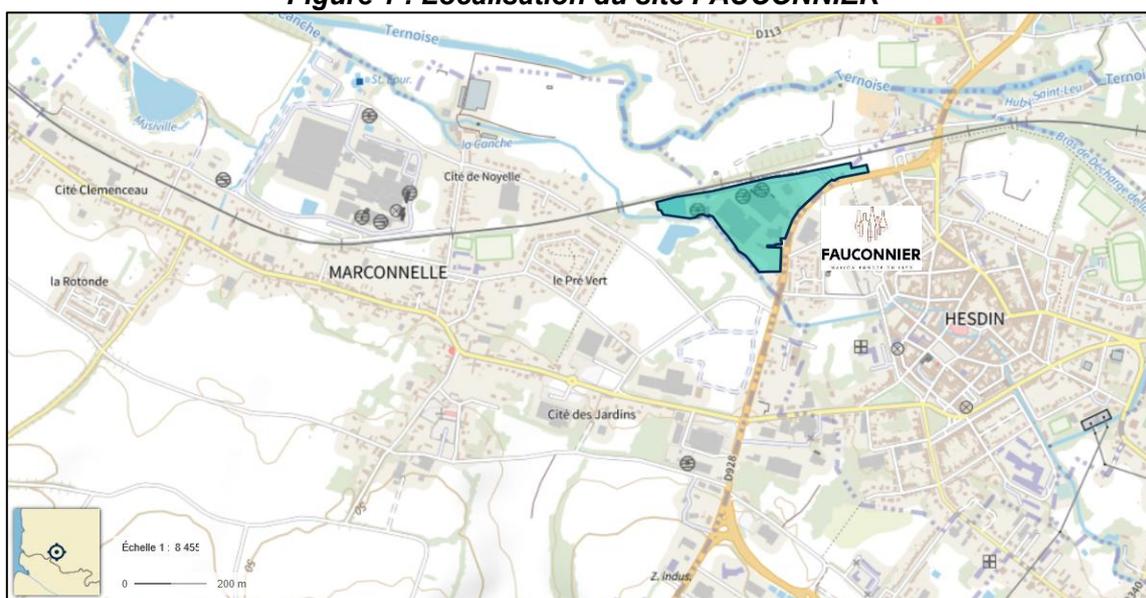
Les sociétés FAUCONNIER, SLAUR SARDET, BARDINET, RIVIERE DU MÂT, DISTILLERIE SAINT JAMES, DILLON font partie des filiales françaises du groupe.

2.2. LOCALISATION DU SITE

L'établissement de la société FAUCONNIER est situé sur l'ancienne commune de Marconne. Les délimitations sont la voie ferrée « Arras – Boulogne » au Nord, la Canche de Nord-Ouest à Sud-Ouest et la départementale 928 à l'Est.

La localisation du site de la société FAUCONNIER dans la nouvelle commune d'Hesdin-la-Forêt est présentée ci-après, composée de 4 communes. L'accès au site se fait par la route départementale 928, également appelée avenue Jean de Lattre de Tassigny à Marconne (commune d'Hesdin-la-Forêt).

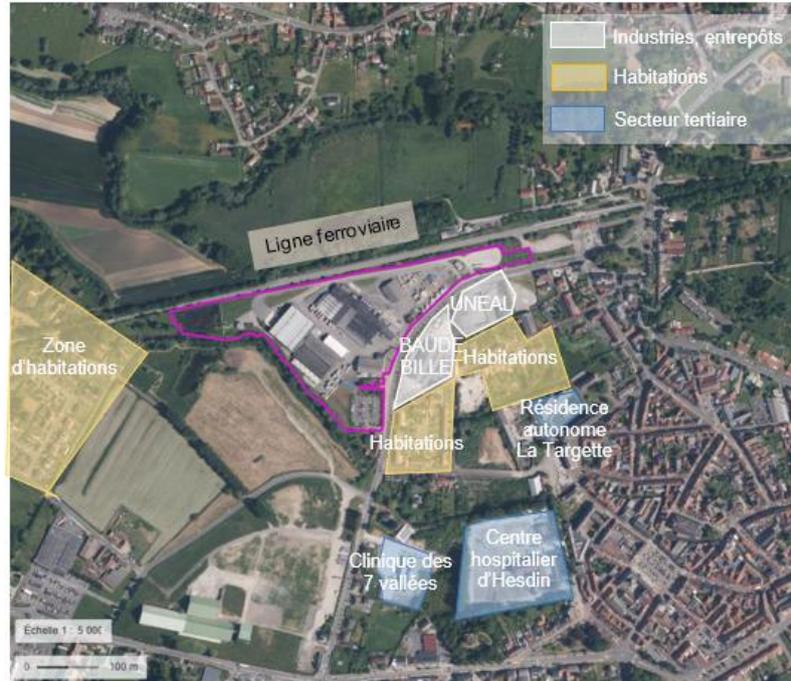
Figure 1 : Localisation du site FAUCONNIER



Les communes situées dans un rayon de 3 kilomètres autour de l'établissement sont Hesdin-La-Forêt, Marconnelle, Bouin-Plumoison, Capelle-lès-Hesdin, Brevillers, Saint-Georges, Le Parc, Guisy et Grigny.

Le plan ci-après permet de visualiser l'environnement autour du site.

Figure 2 : Environnement proche du site FAUCONNIER



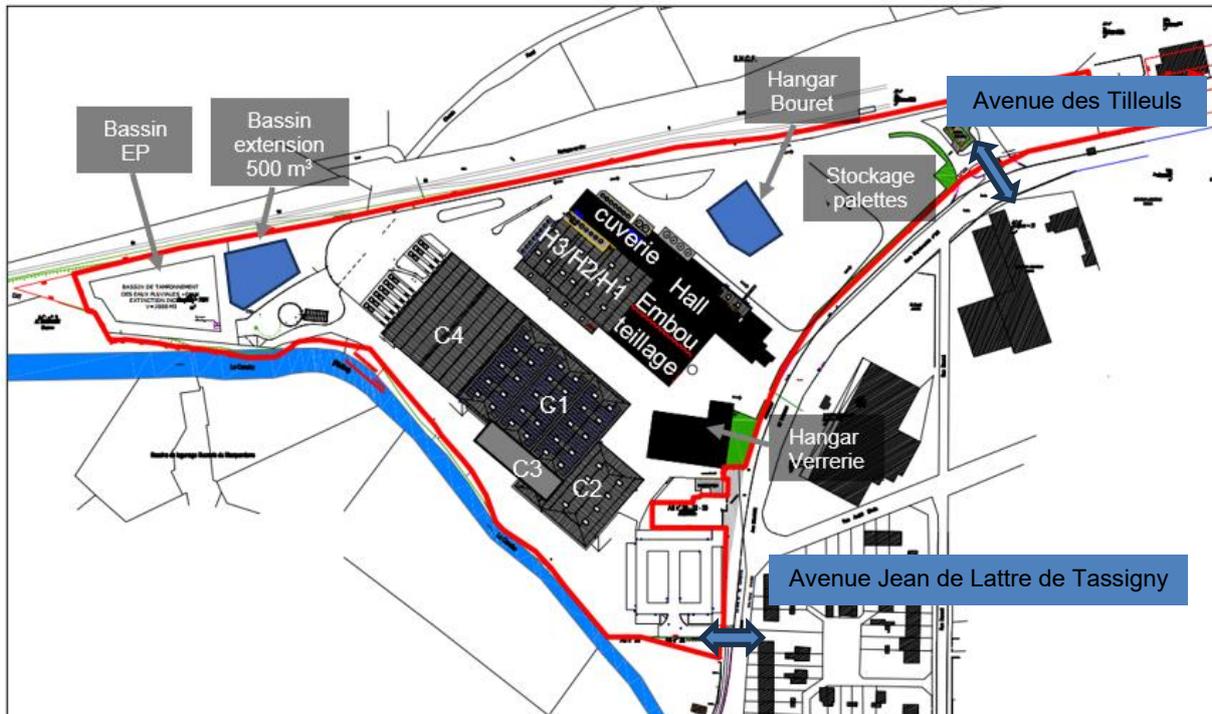
Le site FAUCONNIER est délimité :

- Au Nord par la ligne de chemins de fer, puis des parcelles agricoles,
- A l'Est par plusieurs maisons individuelles et des entreprises, FAUCONNIER est propriétaire de la maison individuelle située au 5 avenue de Lattre de Tassigny.
- et à l'Ouest par la Canche et des parcelles agricoles,
- Au Sud par des maisons individuelles.

2.3. CONFIGURATION DU SITE ET ACTIVITES

La configuration actuelle du site est présentée sur le plan suivant.

Figure 3 : Configuration du site FAUCONNIER



Les accès au site sont positionnés :

- Avenue des Tilleuls : accès des camions avec l'accueil poids lourds (PL) et sociétés extérieures,
- Avenue Jean Lattre de Tassigny : accès pour les véhicules légers des employés.

L'activité du site FAUCONNIER peut-être décrite selon les étapes suivantes :

- Réception des alcools par citernes,
- Stockage des alcools dans les cuveries intérieures et extérieures,
- Préparation et fabrication des boissons alcoolisées par assemblage,
- Embouteillage et conditionnement de spiritueux,
- Stockage des produits finis et activité de négoce,
- Expédition des produits finis.

3. MEMOIRE RESUME DE L'ETUDE D'IMPACT

3.1. IMPACT SUR LE PAYSAGE ET LA BIOVERSITE

3.1.1. Impact sur le paysage

L'emprise du site n'est pas modifiée.

La construction des bâtiments s'effectue en lieu et place de bâtiments préexistants. Les volumes et l'architecture générale des bâtiments ont été harmonisés avec les bâtiments existants.

Le projet n'aura donc pas d'impact supplémentaire sur les biens matériels, le patrimoine culturel et l'intégration paysagère du site.

3.1.2. Impact sur la biodiversité

La demande de FAUCONNIER vise à renforcer sa capacité de stockage, sans renforcement des émissions aqueuses susceptibles d'impacter les habitats, la flore et la faune.

Seule l'extension du bassin de confinement des eaux pluviales et une partie de l'entrepôt C2 ont été implantées sur une zone enherbée entretenue. L'impact est jugé négligeable sur la biodiversité locale. Aucun élément de paysage ne sera impacté par le projet.

La qualité actuelle des habitats des zones naturelles identifiées dans le secteur d'étude ne sera donc pas modifiée ; leurs variétés faunistiques et floristiques resteront inchangées.

3.2. IMPACT SUR LE SOL, LE SOUS-SOL ET LES TERRES

Des surfaces enherbées restreintes au niveau du bâtiment C2 et pour l'extension du bassin de confinement ont été imperméabilisées lors des travaux.

La nature de l'activité pratiquée, les produits mis en œuvre, les modalités actuelles de stockage et de manipulation ainsi que le faible impact sur la demande sur le sol ne justifient pas l'engagement d'investigations complémentaires sur le sol et le sous-sol.

3.3. IMPACT SUR L'EAU

Le projet d'augmentation de la capacité de stockage n'implique pas de sollicitation d'une augmentation de la consommation d'eau actuelle.

Les eaux pluviales sont traitées et régulées puis envoyées dans la Canche. Les eaux usées industrielles et eaux domestiques sont traitées par la station communale.

Le projet n'implique pas d'évolution susceptible de dégrader la qualité actuelle des eaux souterraines ou superficielles.

La qualité actuelle des milieux récepteurs des rejets aqueux du site après leur traitement dans la station collective de Marconnelle sera inchangée.

3.4. IMPACT SUR L'AIR ET LE CLIMAT

L'activité actuelle de FAUCONNIER génère des émissions atmosphériques limitées qui sont conformes aux valeurs limites réglementaires.

Le principal impact du projet concerne les émissions liées à la circulation routière, qui augmentera de 21% soit de 4 PL par jour au terme du projet.

Des panneaux photovoltaïques seront installés sur la toiture du C1 (1890 m²) pour une autoconsommation portée à 291 kWc.

L'impact du projet sur l'air et le climat restera donc limité.

3.5. IMPACT SUR LE BRUIT ET LES VIBRATIONS

Compte tenu des émissions actuelles et des évolutions attendues, le projet de la société FAUCONNIER ne conduira pas à une augmentation sensible des niveaux sonores pour les riverains.

Une campagne de mesures de bruit sera effectuée dans les 3 mois après la mise en service des installations.

3.6. IMPACT SUR LA GESTION DES DECHETS

Le projet constitue une demande d'augmentation de la capacité de stockage et ne conduira pas à l'augmentation de la quantité de déchets produits.

3.7. IMPACT LUMINEUX

La demande de la société FAUCONNIER ne nécessite pas d'ajouter des éclairages supplémentaires ou d'augmenter l'intensité des dispositifs existants.

La durée actuelle de fonctionnement des éclairages ne sera pas modifiée.

Le projet ne renforcera donc pas la pollution lumineuse induite par le site.

3.8. IMPACT SUR LA CIRCULATION

Une augmentation de la circulation actuelle est attendue pour :

- Les camions de livraison de matières premières,
- Les camions d'expédition des produits finis conditionnés.

La circulation supplémentaire de camions aura lieu de jour ; elle sera répartie entre 7 h et 17 h.

La demande de la société FAUCONNIER occasionnera une augmentation de la circulation routière (+ 21% de poids lourds, soit 4 PL supplémentaires/jour).

3.9. COMPATIBILITE DU PROJET AVEC LES PLANS ET PROGRAMMES

Différents schémas et programmes thématiques, définis au niveau national, régional ou départemental, fixent les orientations et les objectifs à atteindre sur des périodes définies. Ces plans concernent de multiples sujets : la qualité des eaux, la gestion des déchets, la biodiversité...

Le projet de FAUCONNIER est concerné par plusieurs de ces schémas.

La compatibilité du projet avec les plans et programmes suivants a été étudiée :

- Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi),
- Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE – SRCE Pas-de-Calais annulé),
- Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE),
- Le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA),
- Le Schéma Régional Climat Air et Energie (SRCAE),
- Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE),
- Le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD).

Le Projet FAUCONNIER est compatible avec l'ensemble de ces plans.

4. MESURES DESTINEES A EVITER, REDUIRE OU COMPENSER LES IMPACTS

Le tableau ci-après synthétise les mesures de la séquence Eviter Réduire Compenser prévues dans le cadre de ce projet.

Compte tenu des faibles enjeux identifiés sur le site et des modifications envisagées, aucune mesure de compensation n'est prévue dans le cadre du projet.

Enjeux	Mesures d'évitement	Mesures de réduction	Mesures de compensation
Population, biens matériels, paysage et patrimoine culturel	L'activité du site reste identique, les nouveaux bâtiments sont construits en lieu et place d'anciens bâtiments. L'impact du projet sur le volet « population, biens matériels, paysage et patrimoine culturel est considéré comme faible.		
Biodiversité	La demande de FAUCONNIER vise à renforcer sa capacité de stockage. L'emprise du site n'est pas modifiée. Seules l'extension du bassin de confinement des eaux pluviales et une partie de l'entrepôt C2 ont été implantées sur une zone enherbée entretenue. L'impact est jugé négligeable sur la biodiversité locale. La qualité des habitats des secteurs d'étude immédiat, rapproché et éloigné restera inchangée. Le projet n'a pas d'incidence sur le volet « Impact sur la biodiversité ».		
Zones Natura 2000 et autres zones Naturelles	La demande de FAUCONNIER vise à renforcer sa capacité de stockage, sans renforcement des émissions susceptibles d'impacter les habitats, la flore et la faune des zones NATURA 2000 du secteur d'étude. Le projet n'aura aucune incidence supplémentaire sur les sites patrimoniaux étudiés.		
Sol, sous-sol et terres	Construction des bâtiments sur des zones déjà imperméabilisées (hormis une faible pour C2 et la surface de l'extension du bassin de confinement des EP).	La nature des activités et du projet ainsi que le faible impact de la demande sur le sol contenue de l'emprise du site, permettent de garantir une faible incidence sur les sols et sous-sols.	
Eau	Sans objet (absence de sollicitation d'augmentation du volume d'eau consommé ou rejeté).	Le suivi des consommations d'eau du site et les rejets de FAUCONNIER vers le réseau d'assainissement communal permettent de limiter les volumes d'eau consommé et rejeté. Des travaux d'aménagements du réseau d'eaux pluviales sont en cours. L'ensemble des eaux pluviales du site transitera par le bassin de confinement du site, sera traité par un séparateur hydrocarbures avant d'être rejeté dans La Canche. Les eaux pluviales sont régulées à 3 l/s/ha (conformément à l'APC du 06/03/2025). En cas de sinistre, les bassins étanches de gestion des eaux pluviales permettent le confinement des eaux d'extinction incendie ou déversement accidentel par le déclenchement de la vanne de confinement.	Sans objet
Air et climat	Sans objet.	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de gaz naturel pour la production d'eau chaude, - Entretien régulier des voies de circulation pour limiter l'envols de poussières, - Service logistique optimisant les chargements et les navettes des poids lourds, - Mise en place de panneaux photovoltaïques sur la toiture du C1 (1 890 m²) pour une autoconsommation portée à 291 kWc. 	Sans objet

Enjeux	Mesures d'évitement	Mesures de réduction	Mesures de compensation
Bruit et vibrations	- Pas de circulation de poids lourds la nuit - Absence de renforcement prévu des équipements extérieurs bruyants	- Arrêt du moteur pour les camions en attente, - Respect de la vitesse maximale autorisée (20 km/h)	Sans objet
Déchets	Pas d'augmentation de la quantité de déchets produits	- Etude de toutes nouvelles opportunités pour la gestion des déchets	Sans objet
Luminosité	Pas de renforcement de l'impact lumineux actuel du site	Sans objet	Sans objet
Circulation	Sans objet	- Optimisation des flux logistiques (livraisons de cargaisons entières et expéditions de containers et de camions pleins) - Vigilance et étude des remontées d'informations relatives à la circulation liée à l'activité de FAUCONNIER.	Sans objet